

ALTER EGO PRODUCTION PRÉSENTE



UN FILM DE CLEMENCE DAVIGO

ENFERMÉS MAIS VIVANTS



centre national
du cinéma et de
l'image animée



SYNOPSIS

Mai 2009, les prisonniers des prisons Saint-Paul et Saint-Joseph sont transférés dans un nouvel ensemble carcéral dans la banlieue de Lyon.

Suite à la politique de modernisation des établissements pénitenciers français lancée au début des années 2000, les prisons du centre de Lyon sont désaffectées. Après une tentative de destruction totale et suite à de vives réactions, une partie des bâtiments sera conservée et réhabilitée afin de donner naissance aux nouveaux locaux de l'Université Catholique de Lyon.

Septembre 2015, près de 5 000 étudiants font leur rentrée dans un campus flambant neuf.

Tout a changé, mais il reste les murs et les souvenirs. Annette et Louis ont connu la prison, lui à l'intérieur, elle à l'extérieur. Ils se sont aimés malgré ces murs qui les séparaient.

Au départ désorientés par les changements et le temps qui a passé, ils reviennent, au fil des lieux, sur ces années de détention. C'est une rencontre entre deux époques, entre deux mondes au sein d'un même édifice.



LE FILM ET SON CONTEXTE

Construites au XIX^{ème} siècle dans le quartier Perrache, en plein centre de Lyon, les anciennes prisons Saint-Paul et Saint-Joseph ont surtout fait parler d'elles pour leurs conditions d'incarcération jugées déplorables. Pourtant, elles ont été conçues selon les principes des « Lumières », dans le but d'améliorer les conditions de vie carcérales.

Il s'agissait de rendre le prisonnier « meilleur », de favoriser son « repentir », en l'enfermant dans des cellules individuelles. Fini les châtiments corporels : les peines se traduisent alors en mois ou en années, et les anciennes prisons - couvents, châteaux - lieux d'enfermement jugés inhumains selon les philanthropes de l'époque, sont remplacés par une architecture nouvelle dite « panoptique » où les notions de privation de liberté et de surveillance dominent. L'agencement intérieur répond quant à lui à un souci d'hygiène et de fonctionnalisme.

La surpopulation mettra à mal ces intentions initiales, et les bâtiments deviendront vite insalubres, à tel point que fin des années 90, on surnommera l'ensemble pénitencier de Perrache : « la marmite du diable ».

Au début des années 2000, dans le cadre de la politique de modernisation des prisons françaises, le gouvernement met en place un plan de restructuration du parc immobilier pénitentiaire visant à « assurer des conditions dignes de détention » et à mettre le pays en conformité avec les nouvelles normes européennes. C'est dans le cadre de cette réforme que l'État décide de détruire les prisons de Perrache et de transférer les détenus dans la toute nouvelle prison de Corbas, dans la banlieue de Lyon. Aujourd'hui rachetés, les anciens bâtiments abritent entre autres le nouveau campus de l'Université Catholique de Lyon.

En attirant une population jeune et dynamique dans de nouveaux quartiers « modernes et durables », la requalification des prisons de Perrache participe au changement de l'image de ce quartier populaire. Phénomène classique de gentrification reléguant encore un peu plus loin les populations les plus fragiles et les plus pauvres, le déplacement des prisons n'est donc pas un élément isolé du reste, mais s'inscrit dans un mouvement sociétal plus large.

Les nouvelles prisons sont implantées dans les zones industrielles, en périphérie de la ville. Ce sont d'énormes structures conçues selon une logique de rentabilité extrême par des opérateurs privés auxquels l'État a délégué la construction et l'entretien. Comme au XIX^{ème} siècle, ce sont les principes novateurs d'une nouvelle architecture qui sont mis en avant, avec des prisons plus grandes, plus sécuritaires et plus hygiéniques. Pourtant, quelques mois après son ouverture, un deuxième lit était déjà installé dans chaque cellule individuelle. Trois ans plus tard, cette prison modèle détenait le triste record du nombre de suicides de prisonniers en France. La marmite du diable laisserait-elle la place à l'enfer de la modernité ?

Cette évolution architecturale constituait le point de départ de l'histoire que Clémence souhaitait raconter et dans un premier temps elle s'est attachée à filmer les lieux, avant et pendant leur destruction. La rencontre avec d'anciens détenus l'a ensuite conduit à recentrer le film sur eux. Son attention s'est alors posée sur Annette et Louis. Lui, ancien détenu qui a passé 18 années de sa vie en prison dont 13 entre les murs de Saint-Paul et Saint-Joseph, et Elle, sa compagne qui vivait cet emprisonnement depuis le dehors.

La prison a pour but d'enfermer les prisonniers afin de les punir, mais elle conduit également

à sanctionner leurs familles. Si on parle souvent des conditions d’incarcération des prisonniers, on parle peu de la vie de ceux restés à l’extérieur : les longues heures d’attente, les parloirs express lorsqu’ils ne sont pas supprimés, l’obligation de faire face avec le sourire ou encore la difficulté de simplement continuer à vivre. Dans ce film, Clémence nous montre la double sanction de la prison, à l’intérieur comme à l’extérieur.

Les propos d’Annette interpellent, ils font écho à un débat souvent passé sous silence : celui de l’utilité des prisons, de la réelle nécessité de ces lieux qui aujourd’hui détruisent plus qu’ils ne sanctionnent. Ce film donne au spectateur matière à réflexion sur cette question.



LA RÉALISATRICE

Après des études à l’Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, qui l’amènent à s’intéresser plus particulièrement au cinéma documentaire, Clémence Davigo suit une formation en réalisation documentaire de création à l’Ecole de Lussas au cours de laquelle elle réalise un court-métrage intitulé *L’Usine*. Ce film d’école est sélectionné en 2014 par le Festival Corsicadoc à Ajaccio, compétition Nouveaux Talents et par le festival « Filmer le travail » en 2016.



Elle travaille à Télé Millevaches, télévision locale située sur le Plateau de Millevaches.

Clémence est visiteuse de prison et elle réalise aussi régulièrement, dans le cadre de son travail, des ateliers vidéo en milieu carcéral.

Elle termine son premier film documentaire *Enfermés mais vivants* en 2018.

FICHE TECHNIQUE

Informations techniques

Date d'achèvement : 29 Janvier 2018

France

Support de tournage : HD

66 minutes – couleur – 16/9

Langue des dialogues : français

Supports de diffusions disponibles : DCP / Blu Ray / Fichier HD



Crédits

Image : Rémi Jennequin / Clémence Davigo

Son : Emmanuelle Villard

Montage : Marie Tavernier

Mixage : Brice Kartmann

Etalonneur : Brice Auger

Productrice exécutive : Cécile Lestrade

Productrice exécutive : Elise Hug

Musique originale : Brice Kartmann

PARTICIPATIONS

Région Limousin

Ciclic-Région Centre

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Région Nouvelle Aquitaine

CNC

Procirep-Angoa



CONTACTS

ALTER EGO PRODUCTION

48, rue de Bourgogne / 45000 Orléans

+33 238 80 79 44

info@alterego-prod.com

<https://alterego-production.com/>



**ALTER EGO
PRODUCTION**